

ECARTEMENT REGLABLE

Dispositif permettant de régler et fixer la distance entre deux systèmes sur tige. Il permet notamment de disposer de sous ensembles préréglés, comme par exemple un « oeil » avec une lentille et un écran. Le système dispose de fixations pour des éléments montés sur tige et d'une rainure de largeur 3mm pour des écrans.

Réglage par système à crémaillère. Repérage et graduation au millimètre. Plage de réglage des axes de 95 à 145 mm. La fixation sur support est assurée soit par la tige de l'un des deux éléments, soit par une tige de diamètre 10 mm (amovible).

